

Merci de votre intérêt pour les Amicales professionnelles et de loisirs et votre volonté de créer un tel groupe. Les Amicales sont ouvertes aux Rotariens et aux membres de leur famille, aux Rotaractiens et aux participants, anciens et actuels, à nos programmes, qui partagent un intérêt commun autour d'un loisir ou d'une profession. Pour des informations générales sur les Amicales, consultez la page www.rotary.org/fellowships.

La création d'une Amicale doit faire l'objet d'un examen par la commission Amicales du Rotary et être validée par le conseil d'administration. Avant de vous lancer, discutez de votre idée avec des membres d'amicales pour comprendre le fonctionnement de ces groupes internationaux, et plus particulièrement leur gestion, leur structure, leur règlement, les cotisations, la communication entre les membres, ainsi que l'élection des dirigeants. Traiter ces problématiques en amont permet souvent d'assurer la viabilité à long terme d'une amicale. Profitez également des [groupes de discussion](#) en ligne du Rotary pour entrer en contact avec des personnes qui partagent votre passion.

Les Amicales professionnelles et de loisirs étant des groupes indépendants du Rotary International, leur nom officiel et leur adresse URL ne peuvent comporter le mot « Rotary » ou l'acronyme « R.I. ». Les groupes qui sont en attente de validation doivent clairement stipuler sur leur site Internet ou leurs documents de promotion qu'ils sont en cours de création. Les Amicales sont invitées à utiliser le modèle de logo standard présenté à la page 21 de la [charte graphique du Rotary](#). Tout logo non homologué doit faire l'objet d'une autorisation préalable du Rotary.

Avant de vous lancer dans votre projet, pensez à lire la section du Rotary Code of Policies qui traite des Amicales.

Pour déposer une demande, remplissez et renvoyez le [formulaire en ligne](#) avec les informations suivantes :

- Le règlement intérieur ou les statuts types conformes aux règles du Rotary (nous vous encourageons à utiliser [ce modèle](#) de statuts types)
- La liste des futurs dirigeants (au moins trois), avec leur nom, adresse, numéro de téléphone, nom du Rotary club ou club Rotaract (le cas échéant), pays, rôle au sein de l'amicale et une description des responsabilités
- La liste des membres (au moins 25) représentant au moins cinq pays
- Un plan pour un site Internet ou les pages sur les réseaux sociaux : une courte description de votre choix en matière de présentation web (plate-forme, site Internet, page sur les réseaux sociaux, etc.) et l'URL du site.

Après un examen préliminaire réalisé par le personnel, la commission Amicales du Rotary et le conseil d'administration du Rotary étudient votre proposition. À tout moment durant le processus, des suggestions peuvent vous être apportées et des informations complémentaires vous être demandées. Les groupes qui, après examen, ne reçoivent pas le statut d'Amicale professionnelle et de loisirs sont dans l'impossibilité de renouveler leur demande pendant une période de deux ans. Il est donc important de bien préparer son dossier avant de le soumettre au Rotary.

Consultez les documents suivants qui vous aideront à monter votre dossier :

[Les règles du Rotary applicables aux Amicales professionnelles et de loisirs](#)

[Statuts types recommandés des Amicales professionnelles et de loisirs](#)

[Charte graphique à l'usage des Rotariens](#)

[Amicales du Rotary \(flyer\)](#)

[Lien vers le formulaire de demande en ligne](#)

Si vous avez des questions, envoyez un message à rotaryfellowships@rotary.org. Merci de votre intérêt pour les Amicales du Rotary, et tous nos vœux de réussite dans votre démarche.